



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction générale
de l'enseignement scolaire**

**Service de l'instruction publique et de l'action pédagogique
Mission du pilotage des examens**

DGESCO A MPE

n° 2025-006664

Affaire suivie par :

Valentine EVAIN ROUSSEAU

Tél : 01 55 55 11 16

Mél : valentine.evain-rousseau@education.gouv.fr

107 rue de Grenelle

75007 Paris SP 07

Paris, le 09/07/2025

Monsieur,

Par courrier en date du 18 juin 2025, vous avez interpellé madame la directrice de l'enseignement scolaire (DGESCO) au sujet des missions de surveillance des professeurs de philosophie et de l'organisation des réunions d'entente et d'harmonisation.

Vous déplorez que depuis la note de service du 1^{er} juillet 2024, les enseignants de philosophie puissent être convoqués pour surveiller les épreuves du baccalauréat jusqu'à réception de leur lot de copies à corriger. Jusqu'alors ceux-ci étaient totalement déchargés de ces missions.

Depuis la réforme du baccalauréat, nombre d'enseignants sont plus fortement sollicités, entre correction de copies et participation aux jurys du grand oral. La surveillance des épreuves fait partie intégrante de l'organisation du baccalauréat et nécessite également une grande rigueur. C'est pourquoi, tous les personnels sont mobilisés, à une période de l'année où les enseignants sont déchargés de cours.

L'organisation à distance des réunions d'entente et d'harmonisation permet de limiter les déplacements des professeurs.

Enfin votre proposition d'avancer l'épreuve de philosophie au début du mois de juin vient à l'encontre des remarques d'enseignants considérant que l'année scolaire est déjà trop courte pour préparer les élèves sereinement à l'épreuve du baccalauréat.

Je vous prie de croire, Monsieur, à l'expression de mes salutations distinguées.

Le chef du service de l'instruction publique
et de l'action pédagogique

Matthieu LAHAYE

Monsieur Vincent RENAULT
Président de l'APPEP
4 rue Mourot
64000 PAU